

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 1^{er} juin 2026 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de l'intérieur

NOR : INTH2613420A

Le ministre de l'intérieur et la ministre des outre-mer,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juin 2026 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de l'intérieur,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Les parts respectives de femmes et d'hommes composant les effectifs pris en compte pour la détermination du nombre de représentants du personnel au sein des commissions administratives paritaires du ministère de l'intérieur pour l'élection organisée en 2026, appréciés au 1^{er} janvier 2026, figurent en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1^{er} juin 2026.

Le ministre de l'intérieur,
LAURENT NUNEZ

La ministre des outre-mer,
NAÏMA MOUTCHOU

ANNEXE

A. – Commissions administratives paritaires nationales

CAPN	Part de femmes	Part d'hommes
Encadrement supérieur	33,67 %	66,33 %
Catégorie A - Filières administrative et sociale	64,55 %	35,45 %
Attachés de l'office français de protection des réfugiés et apatrides	62,13 %	37,87 %
Catégorie A - Filières numérique, sécurité routière et technique	20,62 %	79,38 %
Fonctionnaires du corps de conception et de direction de la police nationale	31,80 %	68,20 %
Fonctionnaires du corps de commandement de la police nationale	31,47 %	68,53 %
Ingénieurs de police technique et scientifique	62,22 %	37,78 %
Catégorie B - Filière sécurité routière	40,12 %	59,88 %
Catégorie B - Filières administrative, numérique et technique	67,61 %	32,39 %
Techniciens de police technique et scientifique	63,41 %	36,59 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale	22,86 %	77,14 %

CAPN	Part de femmes	Part d'hommes
Catégorie C - Filières administrative et technique	69,22 %	30,78 %
Agents spécialisés de police technique et scientifique	59,65 %	40,35 %

B. – Commissions administratives paritaires locales

CAPL	Part de femmes	Part d'hommes
Attachés d'administration de l'Etat de la région Grand Est	63,64 %	36,36 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Auvergne-Rhône-Alpes	65,90 %	34,10 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Bretagne	63,90 %	36,10 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Centre-Val de Loire	63,41 %	36,59 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Corse	66,67 %	33,33 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur	68,05 %	31,95 %
Attachés d'administration de l'Etat services centraux – région Ile-de-France, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Terres australes et antarctiques françaises	63,99 %	36,01 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Bourgogne-Franche-Comté	64,04 %	35,96 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Occitanie	65,69 %	34,31 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Hauts-de-France	62,48 %	37,52 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Normandie	64,19 %	35,81 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Pays de la Loire	62,84 %	37,16 %
Attachés d'administration de l'Etat de la région Nouvelle-Aquitaine	65,41 %	34,59 %
Attachés d'administration de l'Etat de Guadeloupe	75,27 %	24,73 %
Attachés d'administration de l'Etat de Guyane	65,28 %	34,72 %
Attachés d'administration de l'Etat de Martinique	77,94 %	22,06 %
Attachés d'administration de l'Etat de Mayotte	42,86 %	57,14 %
Attachés d'administration de l'Etat de Nouvelle-Calédonie	68,63 %	31,37 %
Attachés d'administration de l'Etat de La Réunion	56,14 %	43,86 %
Attachés de l'office français de protection des réfugiés et apatrides	62,13 %	37,87 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Bretagne	78,19 %	21,81 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer région Centre-Val de Loire	82,43 %	17,57 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Corse	81,17 %	18,83 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur	79,52 %	20,48 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer - services centraux – région Ile-de-France, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Terres australes et antarctiques françaises	80,95 %	19,05 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Pays de la Loire	76,05 %	23,95 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Grand Est	78,76 %	21,24 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Nouvelle-Aquitaine	77,58 %	22,42 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Auvergne-Rhône-Alpes	79,47 %	20,53 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Bourgogne-Franche-Comté	81,15 %	18,85 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Occitanie	78,18 %	21,82 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Hauts-de-France	79,47 %	20,53 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Normandie	81,89 %	18,11 %

CAPL	Part de femmes	Part d'hommes
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Guadeloupe	90,15 %	9,85 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Guyane	76,15 %	23,85 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Martinique	88,89 %	11,11 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Mayotte	55,26 %	44,74 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Nouvelle-Calédonie	86,75 %	13,25 %
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de La Réunion	75,16 %	24,84 %
Catégorie B Filières numérique et technique zone Sud-Ouest	13,51 %	86,49 %
Catégorie B Filières numérique et technique zone Nord	11,05 %	88,95 %
Catégorie B Filières numérique et technique zone Sud-Est	14,49 %	85,51 %
Catégorie B Filières numérique et technique zone Sud	13,07 %	86,93 %
Catégorie B Filières numérique et technique services centraux, Ile-de-France et outre-mer	11,08 %	88,92 %
Catégorie B Filières numérique et technique zone Est	12,14 %	87,86 %
Catégorie B Filières numérique et technique zone Ouest	13,46 %	86,54 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Bretagne	84,69 %	15,31 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Centre-Val de Loire	81,93 %	18,07 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région de Corse	82,12 %	17,88 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur	81,31 %	18,69 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer - services centraux - région Ile-de-France, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Terres australes et antarctiques françaises	80,58 %	19,42 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Pays de la Loire	80,17 %	19,83 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Grand Est	80,85 %	19,15 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Nouvelle-Aquitaine	83,23 %	16,77 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Auvergne-Rhône-Alpes	82,60 %	17,40 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Bourgogne-Franche-Comté	85,95 %	14,05 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Occitanie	81,78 %	18,22 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Hauts-de-France	79,00 %	21,00 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la région Normandie	83,89 %	16,11 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Guadeloupe	88,29 %	11,71 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Guyane	81,25 %	18,75 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Martinique	85,35 %	14,65 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Mayotte	74,62 %	25,38 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie	85,47 %	14,53 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de La Réunion	78,48 %	21,52 %
Adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon	92,86 %	7,14 %
Catégorie C filière technique zone Sud-Ouest	23,56 %	76,44 %
Catégorie C filière technique zone Nord	20,23 %	79,77 %
Catégorie C filière technique zone Sud-Est	32,10 %	67,90 %
Catégorie C filière technique zone Est	30,59 %	69,41 %
Catégorie C filière technique zone Sud	25,02 %	74,98 %

CAPL	Part de femmes	Part d'hommes
Catégorie C filière technique zone Ouest	25,80 %	74,20 %
Catégorie C filière technique services centraux, Ile-de-France et outre-mer	23,59 %	76,41 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application affectés dans les services relevant de la direction générale de la sécurité intérieure	19,24 %	80,76 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application affectés : - dans les services du cabinet du ministre ; - dans les services centraux des directions et services relevant de la direction générale de la police nationale ainsi qu'à l'école nationale supérieure ; - dans les services relevant de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises ; - dans les directions et services relevant du secrétariat général du ministère de l'intérieur ; - dans les services de police implantés à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Polynésie française	18,19 %	81,81 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application qui sont affectés dans les compagnies républicaines de sécurité	5,07 %	94,93 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés dans la zone Est	24,40 %	75,60 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés dans la zone Nord	18,62 %	81,38 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés dans la zone Ouest	24,16 %	75,84 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés dans la zone Sud	25,45 %	74,55 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés dans la zone Sud-Est	24,07 %	75,93 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés dans la zone Sud-Ouest	24,77 %	75,23 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale de la région Île-de-France	27,89 %	72,11 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés en Guyane	28,89 %	71,11 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés en Guadeloupe	30,21 %	69,79 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés en Martinique	30,27 %	69,73 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés à La Réunion	19,63 %	80,37 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés à Mayotte	18,14 %	81,86 %
Fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés en Nouvelle-Calédonie	29,54 %	70,46 %